

PROCES VERBAL

SÉANCE DU 29 AOUT 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-neuf août à 10 heures et zéro minute, le Conseil Municipal de Mérindol, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe BATOUX, Maire de MERINDOL.

Présents : Mmes et MM. BATOUX Philippe, PERIN Nadine, CHAPAY Bernard, BUCHACA Sophie, CHARBONNIER Henri, RODRIGUEZ Sylvie, ROUILLES Patrick, CHABALIER Christian, FRITZ Joël, ROMEU Geneviève, DARBON François.

Absents ayant donné procuration : SUEUR Mireille à BUCHACA Sophie, KERMARREC Sandro à Philippe BATOUX

Absents excusés : COMBE Jacqueline, BREPSON Bruce, SALVADO Emilie

Absents : TINNIRELLO Marco, BAREILLE-NOGUERE Laurence

Secrétaire de séance : BUCHACA Sophie

Approbation du PV de la séance précédente à l'unanimité.

Décisions :

- Souscription d'emprunt pour les investissements de la commune auprès de l'AFL
- 9 DIA : aucune préemption.

OBJET : JURY D'ASSISES

Le Conseil Municipal,

Vu le titre 1^{er} du livre II du code de la procédure pénale et notamment les articles 254 à 267 et A.36-13 ;

Vu le décret 2022-1702 du 29 décembre 2022 authentifiant les chiffres des populations de métropole des départements d'outre-mer, de Saint Barthélemy, de Saint-Martin et de Saint Pierre et Miquelon ;

Vu l'arrêté du 12 mars 2004 modifiant le code de procédure pénale et relatif au nombre des jurés de la Cour d'assises figurant sur la liste annuelle ou sur la liste des jurés suppléants ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 27 mars 2024 fixant le nombre et la répartition des jurés de la Cour d'Assises de Vaucluse en vue de constituer la liste annuelle et la liste des suppléants pour l'année 2025 ;

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré :

Article 1

Il est procédé au tirage au sort parmi les personnes âgées de plus de 23 ans au cours de l'année civile et inscrites sur la liste électorale.

Ce tirage au sort désigne un nombre triple du nombre de jurés figurant dans l'arrêté : 2 pour Mérindol soit 6 au total.

Article 2

Après tirage au sort, la liste des jurés susceptibles d'être retenus pour la commune de Mérindol est la suivante :

- Monsieur BERTRAND Jean-Luc Antoine Nicolas, Paul né le 29/03/2965 à Aix-en-Pce (13) demeurant Chemin de la Petite Garrigue Lotissement MOLLAR 84360 Mérindol ;
- Madame CINTON Edith, Nicole épouse VALLIER née le 06/12/1947 à Gardanne (13) demeurant 1904 Chemin des Beaumes et Canaux 84360 Mérindol ;
- Madame EYSSAUTIER Sandrine, Michèle, Aline née le 13/08/1970 à Aix-en-Pce (13) demeurant 217 Chemin des Frigouliers Domaine des Tousques 84360 Mérindol ;
- Madame GIREUD Mireille, Alberte, Olga épouse MESTRE née le 16/02/1938 à Allos (04) demeurant 55 Lotissement Vallon Bernard 84360 Mérindol ;
- Madame MARTINI Mireille, Chantal, Josette épouse ALONZO née le 01/03/1954 à Marseille (13) demeurant 485 Route Forestière de la Font de l'Orme 84360 Mérindol ;
- Madame POUPAERT Léa, Mylène, Christiane née le 13/10/1986 à Cavaillon (84) demeurant 3 Impasse Simone Veil 84360 Mérindol ;

VOTE : 13 voix pour, 0 abstention, 0 contre

Questions diverses

Néant

La séance est levée à 10h17

Mme Sophie BUCHACA
Secrétaire de séance



M. Philippe BATOUX
Maire de MÉRINDOL

